

Circulaire d'information

INFCIRC/1229

17 juillet 2024

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le 8 juillet 2024, le Secrétariat a reçu une note verbale de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale est reproduite ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
À VIENNE

N° 4131/35-197-92752

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer les informations suivantes.

Le 8 juillet 2024, les forces russes ont de nouveau lancé une attaque massive de missiles contre des villes ukrainiennes dans tout le pays. Plus de 40 missiles de divers types ont touché les villes de Kyiv, Dnipro, Kryvyi Rih, Sloviansk et Kramatorsk, semant ainsi la mort et la destruction dans la population civile.

L'hôpital pédiatrique national Okhmatdyt a délibérément été pris pour cible par les missiles russes. Il est le plus grand hôpital pédiatrique d'Ukraine et accueille jusqu'à 20 000 enfants par an. Cet hôpital est célèbre pour avoir sauvé la vie et rétabli la santé de milliers d'enfants atteints de maladies graves, notamment de cancers.

Okhmatdyt, qui joue un rôle essentiel dans le développement du secteur de la santé en Ukraine, reçoit régulièrement de l'assistance technique et des financements internationaux. Cet hôpital bénéficie en particulier de projets de coopération technique de l'AIEA (UKR6014, « Renforcement de la radiothérapie et de l'imagerie médicale en Ukraine » (GOV/2022/60), et UKR6013, « Amélioration du diagnostic et du traitement du cancer »).

Les deux projets de coopération technique de l'AIEA visent à soutenir la radiothérapie en Ukraine, à réduire la mortalité des enfants cancéreux en Ukraine et à améliorer leur qualité de vie à l'aide de méthodes modernes de médecine nucléaire et de radiothérapie.

Les locaux d'Okhmatdyt sont de nature purement civile, et le fait que cet équipement collectif a été délibérément pris pour cible par la Fédération de Russie illustre clairement la violence de la Russie et son hostilité persistante envers la population ukrainienne.

L'attaque lancée par la Fédération de Russie est d'autant plus cynique que la plupart des victimes sont des enfants malades qui suivent un traitement médical et sont en réadaptation.

L'attaque odieuse lancée par la Fédération de Russie contre un établissement de santé pédiatrique est une manifestation supplémentaire de la grave violation par la Russie des engagements et des obligations qui lui incombent au titre du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, ainsi que de son mépris total de l'ordre juridique international.

L'attaque massive de ce jour prouve une fois encore que la Fédération de Russie est un régime barbare, qui n'a pas sa place dans le monde civilisé. Cet État criminel, qui fait déjà l'objet de plusieurs procédures d'arbitrage internationales, ne saurait être considéré comme un partenaire fiable et doit être mis au ban des nations.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de bien vouloir distribuer la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information dans les meilleurs délais.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique les assurances de sa très haute considération.

[sceau] [signé]

Vienne, le 8 juillet 2024